



Droit à l'image

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de l'enregistrement, la captation, l'exploitation et l'utilisation de l'image des enfants (photographie, vidéo voix) quel que soit le procédé envisagé. Elle est formulée dans le cadre des projets annuels enfance-jeunesse de l'association du Tauzin. Vu les dispositions des textes suivants :

- ☞ L'article 9 du code civil,
- ☞ la Déclaration universelle des droits de l'homme (article 12),
- ☞ la Convention européenne des droits de l'homme (article 8),
- ☞ la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (article 7).

Vu le règlement général européen N°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD) et à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 modifiée le 29 juin 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Vu les dispositions de la loi n°2024-120 du 19 février 2024 visant à garantir le respect du droit à l'image des enfants.

Je, soussignée Madame....., je, soussigné Monsieur..... représentants légaux de l'enfant.....

- Autorise l'enregistrement, la reproduction, la fixation sur quelque support que ce soit et la diffusion, communication sur quelque support que ce soit de photos, vidéos, enregistrements sonores à vocation éducative et de communication interne ou externe de l'association (exposition et restitution avec les familles, supports de communication papier, site internet, réseaux sociaux). Cette autorisation peut être retirée à tout moment par courrier postal ou par courriel auprès de l'association du Tauzin (50 rue du Tauzin 33 000 Bordeaux ou contact@letauzin.com).¹
- Interdis la diffusion, la reproduction et la communication d'images, d'enregistrements sonores ou de films enregistrés ou fixés sur quelque support que ce soit laissant apparaître mon enfant dans le cadre de ses activités avec le Tauzin.

Pour votre parfaite information, le centre social du Tauzin publie sur internet et les réseaux sociaux tous types de supports portant sur les activités réalisées. A ce titre, les enfants seront pris de dos, auront le visage flouté ou sur lequel un emoji sera apposé.

La présente (autorisation ou interdiction) est valable pour la période scolaire de l'année 02/09/2024 au 31/08/2025.

Fait à..... le...../...../.....

Signature des deux représentants :

¹ MENTIONS D'INFORMATION COLLECTE DES DONNEES

Les données traitées dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique dont l'association Le Tauzin est responsable de traitement. La base légale du traitement est notre intérêt légitime hors inscription à la newsletter pour lequel votre consentement est requis. La finalité est prendre contact avec vous pour répondre à vos sollicitations Les données sont conservées 3 ans à compter du dernier contact émanant du prospect. Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement, de modification et de rectification des informations vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition pour motif légitime au traitement de vos données à caractère personnel. Enfin, vous disposez du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous entendez que soient exercés, après votre décès, ces droits. Vous pouvez exercer ces droits à l'adresse suivante : contact@letauzin.com ou par courrier postal à DPO : 50 rue du Tauzin 33 000 Bordeaux. En cas de doute sur votre identité, il pourrait vous être demandé une copie d'un titre d'identité signé. Enfin, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière de protection des données à caractère personnel si vous estimez que nous n'avons pas traité vos données conformément à la réglementation en vigueur.